

## PROCES VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 11 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le onze octobre à 19h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

**Présents** : Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Robert GUILLARD, Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Claire De CROMBRUGGHE, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Coralie SANGOY, Nathalie DUMORD, Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE.

**Absents Excusés** : Cyrille BOUCHY (pouvoir à Florie JAILLET), Guy LONGEPIERRE (pouvoir à Michel BERTHET), Anthony MARASCO (pouvoir à Françoise CURAILLAT), Céline CARREIRO.

### Ordre du jour :

- Installation d'une nouvelle Conseillère Municipale.
- Election d'une nouvelle adjointe suite à la démission de la 6ème adjointe.

-----  
Le quorum est atteint.

Monsieur Le Maire donne lecture du précédent Procès-Verbal et le soumet au vote. 2 votes contre : M. Alain HOUDINET, Mme Marie-Bénédicte LEBEGUE.

M. Alain HOUDINET interrompt M. Le maire et demande la parole, ce dernier accepte.

M. Alain HOUDINET prend la parole, il explique alors que la majorité semble ignorer les propos de l'opposition lors de la rédaction des procès-verbaux, il ne comprend pas pourquoi les débats ne sont pas retranscrits dans leur intégralité alors qu'ils sont enregistrés, pour lui, il n'y a aucune difficulté à réaliser un procès-verbal conforme à la réalité : "ça commence à suffire, on ne permet pas la transparence aux crêchois et crêchoises, ce n'est pas normal. Il va falloir que ça change si l'on veut continuer à travailler".

Il est procédé au choix du secrétaire de séance, M. Alain HOUDINET et Mme Valérie BOUILLOUX se proposent. Après un vote à main levée :

M. Alain HOUDINET : 9 voix pour.

Mme Valérie BOUILLOUX (12 voix pour) est désignée secrétaire de séance.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOUILLOUX

### **Installation d'une nouvelle conseillère municipale :**

Après lecture de la délibération relatant la démission de Mme Catherine PATUEL, il est procédé au vote quant à l'intégration de Mme Nathalie DUMORD au sein du conseil municipal, candidate suivante sur la liste "Crèches nous rassemble".

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Mme Nathalie DUMORD intégrera donc les commissions suivantes comme conseillère municipale : Information/Communication, Culture, Economie/Artisanat/Commerces et Embellissement.

M. Alain HOUDINET demande s'il ne serait pas utile de laisser la parole à Mme DUMORD. Cette dernière se présente : mariée, 4 enfants, crêchoise depuis plusieurs années et membre active de diverses associations crêchoises.

***Election d'une nouvelle adjointe suite à la démission de la 6ème adjointe :***

M. Le Maire lance un appel à candidature, il précise que le choix d'une femme est primordial afin de conserver la parité.

Mmes Marie-Bénédicte LEBEGUE, Florie JAILLET et Coralie SANGOY sont candidates.

M. Le Maire soumet le passage au vote. Il est interrompu par M. Alain HOUDINET qui indique qu'il serait opportun que les candidates se présentent et fassent savoir leur motivation. M. Le Maire coupe court à l'intervention en répondant qu'il allait le faire mais qu'il souhaite expliquer auparavant la procédure du vote.

Par conséquent, il informe le conseil municipal que le vote sera effectué à bulletin secret. Le 1er tour à la majorité absolue, le 2ème tour à la majorité absolue et le 3ème tour à la majorité relative.

M. Le Maire invite Mme Marie-Bénédicte LEBEGUE à prendre la parole.

Mme Marie-Bénédicte LEBEGUE souhaiterait que les projets culturels soient porteurs de différents objectifs, celui de créer du lien social entre les habitants et l'intergénérationnel, dynamiser la vie de la commune, participer au rayonnement de Crêches (que Crêches ne soit pas connue uniquement pour sa zone commerciale) et valoriser le tissu associatif. Elle exprime le souhait de travailler en commission afin d'aboutir à un évènement culturel annuel fédérateur et destiné au grand public qui permettrait aux Crêchois, jeunes et moins jeunes, et commerçants de s'investir. Elle cite l'exemple de Festi'Chânes, Les Fanfarons, en précisant toutefois de trouver une autre thématique afin que cela soit innovant. Elle précise que si elle est choisie cela serait un signe fort de la part de la majorité et que "cela montrerait aux crêchois et crêchoises que l'on peut tous travailler ensemble avec l'opposition".

M. Le Maire invite Mme Florie JAILLET à prendre la parole.

Mme Florie JAILLET s'exprime en insistant sur l'intention de continuer avec la culture, elle précise qu'il s'agit d'un travail fait ensemble avec la commission et que les projets sont à maintenir afin de confirmer l'élan existant. Elle souhaite dynamiser Crêches. Elle se demande également : "Pourquoi pas un nouvel élu... ? pas de raison que les adjoints soient toujours des anciens !".

M. Le Maire invite Mme Coralie SANGOY à prendre la parole.

Mme Coralie SANGOY souhaite continuer à dynamiser la culture en précisant que la commission est sur la bonne voie. Elle ajoute également, l'importance de la commission Information/Communication. Elle insiste sur le fait qu'elle entretient un bon lien avec Adeline (Collaboratrice de l'agence Pop's and Sly) qui élabore le bulletin municipal et qu'il est important d'en connaître le fonctionnement.

Après ces 3 interventions, M. Le Maire informe que le conseil municipal va pouvoir procéder au vote.

Deux assesseurs sont désignés : Mme Crystelle CHANAUD et Mme Annick GUYON.

Une secrétaire est désignée : Mme Valérie BOUILLOUX.



1<sup>er</sup> tour de scrutin

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) :	22
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages blancs	2
Nombre de suffrages exprimés	20

Nombre de suffrage obtenus

- Marie-Bénédicte LEBEGUE	5
- Florie JAILLET	6
- Coralie SANGOY	9

2<sup>ème</sup> tour de scrutin

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) :	22
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages blancs	2
Nombre de suffrages exprimés	20

Nombre de suffrage obtenus

- Marie-Bénédicte LEBEGUE	5
- Florie JAILLET	6
- Coralie SANGOY	9

3<sup>ème</sup> tour de scrutin

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) :	22
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages blancs	2
Nombre de suffrage exprimés	20

Nombre de suffrage obtenus:

- Marie-Bénédicte LEBEGUE	1
- Florie JAILLET	9
- Coralie SANGOY	10

Mme Coralie SANGOY est désignée en qualité de 6ème adjointe au maire.

La séance est levée à 20 h23.

Le Maire  
Roger THEVENOT

La secrétaire de séance  
Valérie BOUILLOUX

